

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Marketing et communication

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Entreprises, Tourismes, Territoires

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Commerce, spécialité Marketing et Communication (MC)* prépare aux métiers du commerce et de la vente ainsi qu'aux fonctions d'encadrement et de management commercial. Les métiers visés sont, par exemple, ceux de responsable commercial/marketing, responsable marketing et communication, chargé d'étude, chef de projet, assistant commercial, assistant commercial export, manager de rayon, manager d'une équipe de vente, chef de produit.

Le volume horaire global par étudiant est de 500 heures (hors stage) auquel s'ajoute le volume horaire du projet tuteuré (dont travail personnel de l'étudiant) qui est de 150 heures. La formation, d'une durée de douze mois, est dispensée à l'IUT (Institut universitaire de technologie) de Corse (Corte) à la fois en formation initiale et en alternance par le biais de l'apprentissage.

Analyse

Objectifs
<p>La licence professionnelle (LP) <i>Marketing et Communication (MC)</i> prépare aux métiers du commerce et de la vente ainsi qu'aux fonctions d'encadrement et de management commercial. L'essentiel du tissu économique de la Corse étant composé de petites ou très petites entreprises (95 % de TPE (très petites entreprises)/PME (petites et moyennes entreprises) et 85 % de moins de cinq salariés), le but de cette LP est de former des étudiants polyvalents dans les fonctions du commerce, du marketing et de la communication. La forte implication des acteurs institutionnels et professionnels au sein de la formation constitue un atout afin d'atteindre cet objectif.</p>
Organisation
<p>Chacun des deux semestres de la formation est composé des trois mêmes unités d'enseignements (UE) : « Connaissances Fondamentales des Outils de Gestion » (UE 5.1 et 6.1), « Commerce, Marketing et Communication » (UE 5.2 et 6.2), « Professionnalisation » (UE 5.3 et 6.3). Dans les UE 5.1 et 6.1, sont enseignées des disciplines connexes au marketing et à la communication qui permettent l'acquisition de connaissances générales en gestion (par exemple, gestion des ressources humaines, stratégie d'entreprise). Les UE 5.2 et 6.2 permettent l'acquisition d'un large éventail de connaissances en marketing et en communication (par exemple, marketing stratégique et opérationnel, e-marketing, communication publicitaire et de marque). Dans les UE de professionnalisation (UE 5.3 et 6.3), les étudiants sont initiés à la conduite de projet, à la gestion d'une entreprise à l'aide de jeux de simulation, à l'anglais et au corse. La formation est dispensée à la fois en formation initiale et en alternance. Les projets tuteurés et les stages concernent les étudiants inscrits en formation initiale. Les pré-rapports d'activités et rapports d'activités concernent les étudiants inscrits en alternance.</p>

<p>Le niveau de précision des informations fournies est parfois insuffisant. Ainsi, aucune précision concernant la répartition entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) n'est apportée et ce sont des volumes horaires agrégés qui sont indiqués (à titre d'exemple, Anglais + Conduite de projet + Informatique + Corse = 48heures).</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Compte tenu de la présence d'un tissu économique très largement constitué de petites ou très petites entreprises, une LP assez généraliste en commerce, marketing, communication a toute sa place dans ce type d'environnement. En témoignent les lettres de soutien des entreprises et la forte présence des entreprises (Corsica Ferries, Orange, Acqua Corsa, La Poste, etc.) dans le dispositif de formation (accueil de stagiaires et d'apprentis, participation aux comités de pilotage et conseil de perfectionnement).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>Six enseignants de l'établissement (dont deux enseignants-chercheurs) enseignent dans la LP. Il est un peu étonnant de constater que la responsabilité des deux UE « Commerce, Marketing et Communication » (5.2 et 6.2) au cœur de la thématique de la LP soit confiée à une consultante (évidemment extérieure à l'établissement). Au total, peu de membres de l'équipe enseignante de l'établissement ont des spécialités en rapport avec la thématique principale de la LP. La part des enseignements réalisée par des professionnels (60,5 % du total des enseignements) est conforme aux attentes pour ce type de formation.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs de la LP sont stables et adaptés à ce type de formation, oscillant en moyenne entre 24 et 27 étudiants (2011 à 2015). S'agissant des diplômés en 2013 et 2014, 41 % et 30 % d'entre eux, respectivement, déclarent occuper un emploi, tandis que 41 % et 30 %, respectivement, sont en poursuite d'études ; un seul étudiant est déclaré en recherche d'emploi. En revanche, s'agissant des diplômés en 2015, 11 sur 23 sont en recherche d'emploi quatre mois après l'obtention de leur diplôme. C'est un point de préoccupation. Au total, en moyenne (2013 à 2015), 50 % des diplômés poursuivent leurs études, ce qui ne correspond pas à la finalité d'une LP.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La formation n'est pas adossée à un laboratoire de recherche. Peu d'enseignants-chercheurs enseignent dans la LP.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Peu d'éléments communiqués dans le dossier. 60,5 % des heures de cours sont assurées par des professionnels.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les projets tuteurés et les stages concernent les étudiants inscrits en formation initiale. Le stage d'une durée de treize semaines donne lieu à un rapport écrit (50 % de la note finale) ainsi qu'à une soutenance (50 % de la note finale). Le projet tuteuré est bien explicité (rédaction d'un rapport, soutenance orale intermédiaire en décembre et seconde soutenance en fin de cursus). Cependant, les sujets des projets tuteurés pourraient être davantage orientés vers le monde de l'entreprise (plusieurs exemples de projets tuteurés concernent le monde universitaire : forum de l'alternance, organisation des 25 ans de l'IUT, récolte de la taxe d'apprentissage). Les pré-rapports d'activités et rapports d'activités concernent les étudiants inscrits en alternance. Les apprentis effectuent, à mi-année (février), une présentation centrée sur leur mission au sein de l'entreprise contenant un macro-planning des actions à mener. Une soutenance finale a lieu en septembre. Davantage de précision concernant les pré-rapports et les rapports d'activité aurait été utile, ainsi que des exemples.</p>

Place de l'international
<p>Peu d'éléments précis se rapportant à l'international figurent dans le dossier. On trouve seulement des informations générales peu explicites, par exemple : « La stratégie d'ouverture à l'international de notre structure dans le domaine de la formation est en adéquation avec une politique structurée de la recherche. »</p> <p>En outre, le dossier ne fournit pas d'indication sur l'existence ou le nombre d'étudiants ayant été à l'étranger (enseignement ou stage).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les candidatures réceptionnées sont en baisse en 2015-2016 après avoir connu une hausse structurelle sur trois ans (2012-2013 : 67 ; 2013-2014 : 76 ; 2014-2015 : 115 ; 2015-2016 : 92).</p> <p>Les étudiants recrutés dans la LP proviennent classiquement des DUT Techniques de commercialisation (TC) et Gestion des entreprises et des administrations (GEA) (50 à 75 % des effectifs), des BTS Management des unités commerciales (MUC) et Négociation et relation clients (NRC), mais aussi de la deuxième année de licence (L2) Economie et Gestion (trois étudiants en 2015-2016).</p> <p>Dès la première semaine de cours, sont mis en place des dispositifs d'aide à la réussite, tels que les séminaires d'intégration et professionnalisant à destination en particulier des licences 2 <i>Economie</i> et <i>Gestion</i>.</p> <p>Les dispositifs de remise à niveau et d'aide à la réussite sont intéressants et sont cohérents avec le taux de réussite moyen affiché de 92,5 %.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont conformes à ce qui est attendu. Néanmoins, il aurait été pertinent d'avoir une maquette présentant la pondération entre le cours magistral et les travaux dirigés pour chaque matière.</p> <p>Les étudiants ont accès à un ENT (espace numérique de travail) mais, hormis ce point, aucune indication n'est donnée concernant la place du numérique dans l'enseignement (Moodle, MOOC, e-learning).</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le règlement des études de la LP prévoit que les évaluations se font sous forme de contrôle continu et/ou terminal. Aucune information n'est disponible dans le dossier sur la place respective accordée à ces deux modalités de contrôle des connaissances.</p> <p>Il est fait mention à plusieurs endroits d'outils d'évaluation innovants dont des logiciels de simulation de jeux mais on ne dispose pas d'information sur le type de logiciel utilisé.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Différentes modalités de suivi de l'acquisition de compétences sont mises en place (entretiens étudiants/enseignants/tuteurs, entretiens responsable pédagogique/équipe pédagogique).</p> <p>Concernant la formation initiale, un suivi tout au long de l'année des groupes de projets tuteurés est assuré par des enseignants tuteurs.</p> <p>Concernant la formation par apprentissage, les trois visites annuelles effectuées par le tuteur pédagogique permettent un suivi de l'acquisition des compétences en entreprise.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés est réalisé par la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP) de l'Université de Corse. Celle-ci transmet les résultats des enquêtes annuelles à chaque composante de l'université. Le dossier ne mentionne pas l'existence d'un annuaire des anciens diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants de l'établissement et de professionnels ainsi que de représentants du Centre de Formation des Apprentis et de la POIP de l'Université de Corse. On remarque la présence d'un seul enseignant-chercheur et l'absence de représentants des étudiants dans le conseil. Une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants existe et est mise en place à partir d'un questionnaire placé sur l'ENT.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation en phase avec les besoins de l'environnement (« double compétence » nécessaire dans les (très) petites entreprises).
- Une formation attractive.
- Des effectifs cohérents avec ce type de formation (en moyenne 25 étudiants chaque année).

Points faibles :

- Une équipe enseignante peu spécialisée sur le cœur du métier (marketing et communication).
- Des chiffres d'insertion professionnelle en baisse et insuffisamment documentés.
- Une poursuite d'études excessive (plus de 50 %), ce qui ne correspond pas à la finalité d'une LP.
- Un dossier qui manque parfois de transparence avec une présentation d'éléments très généraux et/ou agrégés.
- Une dimension internationale peu présente.

Avis global et recommandations :

L'avis est globalement positif mais il est recommandé de développer des liens avec des acteurs professionnels importants dans le domaine de la communication et du marketing pour favoriser l'insertion sur le marché du travail.

Cette LP ne devrait pas donner lieu à un taux aussi élevé de poursuite d'études. De plus, la responsabilité des UE devrait être confiée à des enseignants de l'établissement (si possible en lien avec les disciplines au cœur de la LP). Enfin, il est important de restituer des données plus précises ainsi que plus fiables sur le suivi du devenir des diplômés.

Observations de l'établissement



Corte, le 26 avril 2017

**Monsieur le Président du Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 Paris**

N° Réf : PMR/VPCFVU/17/ 168

Objet : Eléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES pour les licences professionnelles de l'IUT :

Licence Professionnelle *Protection de l'Environnement spécialité Eau et Environnement*
Licence Professionnelle *Génie Civil et Bâtiment spécialité Bâtiment et Construction*
Licence Professionnelle *Energie et Génie Climatique spécialité Energies Renouvelables*
Licence Professionnelle *Activités et Techniques de Communication spécialité Design Numérique*
Licence Professionnelle *Techniques et Pratiques Audiovisuelles et Cinématographiques spécialité Techniques et Activités de l'Image et du Son*
Licence Professionnelle *Assurance, Banque, Finance spécialité Banque*
Licence Professionnelle *Management des Organisations spécialité Entrepreneuriat*
Licence Professionnelle *Commerce spécialité Marketing et Communication*
Licence Professionnelle *Qualité Santé Sécurité Environnement*

Monsieur le Président,

Concernant les licences professionnelles délivrées par l'IUT de l'Université de Corse, les rapports d'évaluation des experts du HCERES ont mis en évidence quelques points faibles ainsi que des actions à mettre en œuvre dans une perspective d'amélioration continue telles que :

- ✓ établir un meilleur suivi de l'insertion professionnelle,
- ✓ renforcer l'auto-évaluation,
- ✓ renforcer l'enseignement des langues étrangères,
- ✓ renforcer la place de la recherche,
- ✓ ouverture vers l'international.

L'ensemble des rapports notent une poursuite d'études importante pour des formations conçues dans un objectif d'insertion professionnelle. Sur ce point, une réflexion s'impose au niveau local et national afin d'appréhender les multiples enjeux des licences professionnelles et la place qu'elles occupent dans les cartes de formation des établissements d'enseignement supérieur, de plus en plus concernés par des parcours en apprentissage.

Les réponses et les mesures correctives seront actées plus précisément pour chaque LP dans les fiches AOF constitutives du dossier d'accréditation (Vague C 2018) déposé par l'Université de Corse.

Seul le rapport concernant la licence professionnelle *Qualité Santé Sécurité Environnement* a fait l'objet de remarques particulières qui seront déposées sur la plateforme GED du HCERES.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI

